Image not found or type unknown

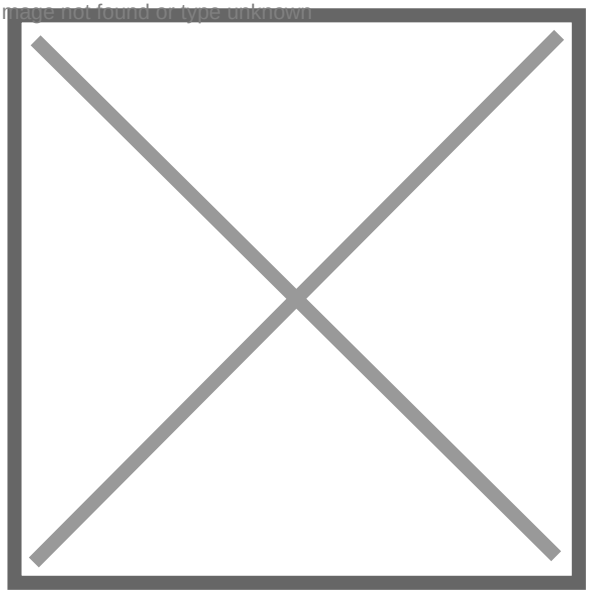

Convocation msa suite consolidation accident travail

Par **Alyaa15**, le **17/08/2015** à **13:41**

Bonjour,
J'ai 55 ans. Suite à un accident du travail en septembre 2014, j'ai été en arret at jusque au 27 juillet 2015. Et consolidé. Je m'étais cassé le poignet lors d'une cueillette de pommes, le chirurgien n'a pas voulu prolonger mon arret alors que j'ai encore des douleurs et je n'ai pas la mobilité d'avant. Je ne suis pas capable de retravailler, le moindre effort au niveau du poignet et même le port de poids me fait mal.

Bref, aujourd'hui je reçoit une convocation de la msa pour " arret", ayant été consolidée, je ne comprends pas le but de cette convocation.

De plus, n'ayant plus de revenus, et étant dans l'incapacité de travailler quelle solution s'offre à moi?

Merci

Par **docteur Vincent**, le **22/08/2015** à **18:26**

Bonjour,

je pense que le médecin de la MSA décidera d'une invalidité.

Par **moisse**, le **22/08/2015** à **19:07**

Bonjour,
L'arrêt de travail échu, la reprise impliquait:
* une pré-visite de reprise entre 15 et 30 jours avant la reprise effective
* aviser l'employeur de la date de reprise afin que celui-ci organise une visite de reprise.
Je ne vois pas pourquoi vous n'avez plus de revenus.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés